Demande de Devis (RFQ « Request For Quotation »)

Date : 08/04/2021
À : Toutes les compagnies d'assurance légalement installées en république de Guinée.
De: Abdoul Salam DIALLO, Procurement and Logistics Officer - Helen Keller Intl GUINEE.
Objet : Demande de Devis (RFQ) pour la contractualisation d'une Compagnie d'assurance,
No. D'Achat : **PR-2021-03-015**

Nous avons le plaisir de vous informer que le bureau de l'ONG Helen Keller Intl en Guinée est à la recherche d'une compagnie d'assurance expérimentée et qualifiée qui est disposée à assurer son personnel et leurs dépendants, son bureau et les équipements et des résidences de son personnel.

Si vous êtes intéressé, vous trouverez ci-dessous quelques indications à suivre :

- Votre devis doit être envoyé sur papier à en-tête de votre entreprise et signé par une personne habilitée.
- Nous vous demandons de bien vouloir accuser réception de la présente demande en signant l'attestation de conflit d'intérêts du fournisseur ci-dessous pour indiquer votre intention d'envoyer un devis.
- Aucun appel téléphonique ne sera accepté et toute question concernant cette demande de devis doit être soumis par écrit avant la date limite.
- Les questions et réponses qui sont considérées importantes pour cette demande de devis peuvent être partagées par Helen Keller Intl à tous les soumissionnaires.

Il est recommandé de lire les Termes et Conditions détaillés ci-dessous avant de préparer votre devis.

Spécifications du Service :

1) La couverture médicale du personnel et leurs dépendants

Nombre du personnel : 21
Nombre de dépendants : 68
Adultes : 39
Enfant : 50
Total : 89
Taux de couverture pour consultation : 100%
Taux de couverture pour hospitalisation : 100%
Option 1: Couverture en république de Guinée
Option 2: Couverture en Afrique et internationale

2) Assurance du parc Automobile
Véhicules

N°	Marque	Type	Date d'acquisition	CV	Places	Valeur	Garanties						
						Neuve USD	RC	DR	PC	DTA	Bris glaces	Incendie	Vol
1	Toyota	Land Cruiser	25/02/15	12	05	46 000	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
2	Toyota	Land Cruiser	25/02/15	12	05	46 000	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
3	Toyota	Hilux	19/01/15	10	05	31 650	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
4	Toyota	Hilux	02/03/15	10	05	31 650	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
5	Toyota	Hilux	02/03/15	10	05	31 650	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
6	Toyota	L.C Prado TX	20/11/20	10	07	38 226	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
7	Toyota	L.C Prado TX.L	14/01/21	10	07	40 868	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui

3) Assurance Multirisques Bureaux

Extension des garanties : FANAF01 et risques naturels

- **Bureau R+1 situé à Landreah Commune de Dixinn (Conakry)**
  Loyer 6.000 dollar/mois
  Contenu : Environ 774 000 000 GNF
- **Assurance Tous Risques Informatiques**
  Nombre d'ordinateur Conakry : 42
  Valeur: Environ 518 900 000 GNF
- **Assurance Bris de Machines**
  Nombre de groupes électrogènes
  Conakry Qté : 02
  - Groupe de 80 KVA – Valeur : 195 000 000 GNF
  - Groupe de 60 KVA - Valeur : …
- **Assurance Multirisques Habitations**
  - 1 Appartement de 4 pièces.
  Quartier : Camayenne
  Commune : Dixinn
  Loyer : 2 500 EURO/ Mois
  - 1 Appartement de 4 pièces.
  Quartier : Dixinn Cité Ministérielle
  Commune : Dixinn
  Loyer : 2 527 USD/Mois

Critère de qualifications :

- Avoir réalisé au minimum deux marchés de nature et de complexités similaires entièrement exécutés au cours des vingt-quatre (24) derniers mois.
- Fournir 3 références vérifiables.
- Etre légalement reconnue et enregistré parmi les compagnies d'assurance de la République de Guinée.

Les soumissionnaires intéressés doivent disposer de tous les documents juridiques et être en règle vis-à-vis des services de fiscalité et de la sécurité sociale de la République de Guinée**.**

NB: Helen Keller se réserve le droit de rejeter toute ou partie des offres ne répondant pas à l'intérêt de l'organisation.

Exigences d'admissibilité du Fournisseur	Cette demande de devis est ouverte aux entreprises commerciales et non-gouvernementales d'assurance enregistrées en République de Guinée, capables de fournir les services et réputées pour conduire leurs affaires avec un souci d'intégrité et d'éthique. Helen Keller Intl acceptera des offres provenant de fournisseurs qui sont des USA, de la république de Guinée ou d'un autre pays en développement, tel que spécifié par USAID ADS 310 [https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1876/310maa.pdf]. **Remarque :** Helen Keller Intl n'attribuera pas de contrat à une entreprise qui est exclue, suspendue ou proposée pour radiation, ou qui propose de faire affaire avec des entreprises qui sont exclues, suspendues ou proposées pour radiation, dans l'accomplissement de l'obligation de cette activité.
Mécanisme contractuel et termes de paiement :	Helen Keller émettra un contrat d'Accord Cadre avec la compagnie retenue pour une période d'au moins une année. Le paiement sera effectué dans les 30 jours après la signature du contrat et la réception d'une facture.

	Le paiement est remis exclusivement au Fournisseur identifié dans le contrat d'accord cadre par virement bancaire exclusivement. Il ne sera pas donné à un tiers ou à un particulier.
Instructions pour la livraison :	Les services seront fournis au bureau de Helen Keller Intl à Dixinn Landréah, Corniche Nord, Téléphone : 625 25 90 19
Devis doit inclure les indications suivantes :	Détails du devis : • Le devis doit inclure le No. D'Achat suivant : **PR-2021-03-015** • Description détaillée du service. • Information sur le coût, la méthode et la date de paiement. • Informations détaillées sur les assurances et / ou les garanties offertes par le fournisseur si nécessaire. • Prix en GNF excluant les taxes, les droits d'accise et les autres taxes et droits de douane. Documents requis du fournisseur : • Une copie de la licence d'exploitation commerciale en cours de validité. • Le certificat d'immatriculation fiscale (enregistrement de la TVA), le numéro d'immatriculation fiscale, le numéro RCCM, le quitus fiscal à jour. • Certificat de Non-Faillite • Informations sur les réalisations passées, y compris au moins 3 références professionnelles avec leurs coordonnées qui peuvent attester la qualification du fournisseur. Helen Keller Intl se réserve le droit de contacter directement les structures référenciées.
Critères d'évaluation :	Les devis seront évalués en fonction du : • Respect des spécifications des services recherchés. • Helen Keller Intl va sélectionner l'offre comportant **le Prix le plus bas qui respecte les spécifications**.

Soumission des Devis

Date limite de soumission :	Les devis doivent être envoyés au plus tard le **23 avril 2021 à 16h.**
Modalités de soumission :	• La proposition de prix et les copies de tous les documents exigés doivent être sur papier à en-tête de l'entreprise dûment signé et estampillé par une personne habilitée dans une enveloppe, adressées à M. Le Directeur Pays de Helen Keller Intl Guinée, et déposées au bureau de Helen Keller Intl situé au quartier Landréah, Corniche Nord, Commune de Dixinn, ou envoyé par email à ***gn.procurement@hki.org***. • Toute offre parvenue après l'expiration du délai ci-dessus ne sera pas recevable quel que soit le motif évoqué pour justifier le retard.
Durée de validation :	1. Toutes les offres soumises doivent être valides pendant au moins **60 jours** à compter de la date limite de soumission indiquée ci-dessus. La validité concerne les coûts, les termes et les conditions et toutes les autres informations contenues dans l'offre financière. 2. Si votre entreprise est sélectionnée, toutes les informations contenues dans la demande de l'offre financière et dans le processus de négociation sont les éléments contractuels et peuvent être acceptées par Helen Keller Intl sans autre négociation additionnelle.

Termes et Conditions

3. Cette demande de devis n'est pas une déclaration d'attribution de Helen Keller Intl et n'engage pas Helen Keller Intl à payer les dépenses encourues pendant la préparation et la soumission d'une offre.
4. Les pièces jointes à cette demande de devis sont considérées comme faisant partie intégrante de toutes les exigences.
5. Helen Keller Intl peut communiquer avec les Soumissionnaires pour confirmer les coordonnées de la personne habilitée, l'adresse du soumissionnaire, le montant de l'offre et pour confirmer que l'offre a bien été soumise pour cette demande de devis.
6. Fausses déclarations dans l'offre : Les Soumissionnaires doivent fournir des informations complètes et exactes conformément à cette demande de devis et aux pièces jointes.
7. Divulgation d'un conflit d'intérêt : Les Soumissionnaires doivent divulguer toute relation passée, présente ou future avec les parties impliquées dans la diffusion, l'examen ou la gestion de cette demande de devis et l'attribution de l'offre. Le défaut de présentation complète et transparente de cette déclaration peut amener Helen Keller Intl à réévaluer la sélection d'un Soumissionnaire potentiel.
8. Droit de choisir ou de rejeter : Helen Keller Intl se réserve le droit de choisir et de négocier avec les entreprises identifiées, à sa seule discrétion, comme étant qualifiées pour soumettre des devis compétitifs et peut mettre fin aux négociations sans encourir de responsabilité. Helen Keller Intl se réserve également le droit de rejeter tout ou partie des devis reçus sans explication.
9. Droits réservés : Les réponses à la demande de devis deviennent la propriété de Helen Keller Intl qui se réserve le droit, à sa seule discrétion :
   - De disqualifier une offre si le Soumissionnaire ne respecte pas les instructions détaillées dans la demande de devis ;
   - D'exonérer tous les écarts du Soumissionnaire par rapport aux exigences de cette demande de devis qui, de l'avis de Helen Keller Intl, sont considérés ne pas être des défauts de matériel qui nécessiteraient un rejet ou une disqualification ; ou si une telle exonération favorise une concurrence accrue ;
   - De prolonger le délai de soumission pour toutes les offres à la demande de devis ;
   - De terminer ou modifier le processus de demande de devis à tout moment et réémettre la demande de devis ;
   - De décerner une attribution immédiatement après l'évaluation initiale des offres sans discussion ;
   - D'attribuer une offre pour des biens ou des activités partiels et / ou de décerner plusieurs attributions

<u>Attestation de Conflit d'Intérêts du Fournisseur et Confirmation d'Intention de Soumission</u>

Le Code de Conduite et de Déontologie de Helen Keller Intl exige une divulgation complète et transparente des activités d'approvisionnement. Les employés de Helen Keller Intl doivent éviter tout conflit d'intérêts ou apparence de conflit d'intérêts ; ils doivent divulguer pleinement leurs actions ou leurs relations avec les fournisseurs, entrepreneurs ou consultants potentiels, et ne doivent pas solliciter, demander, accepter ou convenir d'accepter un avantage de la part d'un fournisseur ou d'un fournisseur potentiel. Le Fournisseur accepte soit : 1) de divulguer des possibilités de conflit d'intérêts ; soit 2) de certifier, au mieux de ses connaissances et en toute bonne foi, qu'aucun employé de Helen Keller Intl, ni aucune personne associée à un employé de Helen Keller Intl, n'est un agent, directeur, administrateur, consultant ou n'a des intérêts financiers directs ou indirects, dans son organisation, ou a reçu ou recevra un avantage financier, directement ou indirectement, grâce à l'attribution d'un contrat par le biais de cette demande de devis. Aux fins de la présente attestation, les personnes « associées » peuvent être notamment : un conjoint, un partenaire domestique, un enfant, un parent, un frère ou une sœur, un beau-frère, un neveu, une nièce, un membre de la famille élargie. Une fausse

déclaration matérielle faite en rapport avec cette attestation et / ou le défaut de faire preuve de la vigilance appropriée quand il vérifie les informations qui font l'objet de cette attestation pourrait rendre l'offre du Fournisseur irrecevable aux fins de cette attribution. Le Fournisseur est encouragé à divulguer tout lien avec un employé de Helen Keller Intl susceptible de créer une apparence de conflit d'intérêts, que cette relation réponde ou non aux définitions énumérées ci-dessus.

En signant ci-dessous, le Fournisseur confirme qu'il n'existe aucun conflit d'intérêts connu ou qu'il a divulgué par écrit les possibilités de conflits d'intérêts (veuillez joindre l'attestation de divulgation séparément) ; le Fournisseur accuse réception de cette demande de devis, confirmant ainsi son intention de soumettre une offre conformément aux exigences de la demande de devis.

Le Fournisseur :

Nom (caractères d'imprimerie) :	
Fonction :	
Signature :	
Date :	